



BALADO #24

Le budget 2024, la taxation et le PTI (Plan Triennal d'Immobilisations)

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



Le budget 2024, la taxation et le PTI

Bonjour tout le monde, ici Diane Rivard, Conseillère responsable du dossier Développement et communications en compagnie du maire, monsieur Claude Mayrand et de la Directrice-générale et greffière-trésorière, madame Anne-Claude Hébert-Moreau.

Nous avons préparé le budget 2024 avec en tête plusieurs facteurs d'importance:

- L'augmentation moyenne des taxes municipales en 2023 de 18%;
- Le dépôt du nouveau rôle d'évaluation effectif au 1^{er} janvier 2024; sa valeur moyenne a d'ailleurs augmenté de 57% pour le résidentiel;
- La dette de Maskicom qui est répartie entre les 11 municipalités participantes qu'elles doivent assumer en 2024 ; heureusement, notre surplus accumulé va venir effacer cette dette, ce qui n'aura donc aucun impact sur les taxes de cette année et du futur;
- L'indice des prix à la consommation du Québec (IPC) qui atteignait 4% en décembre 2023.

Le personnel et les membres du conseil ont mis à profit leur expérience des dernières années pour l'élaboration du budget 2024, lequel a été adopté à l'unanimité le 11 décembre dernier.

Le budget 2024, la taxation et le PTI

Phase de préparation du budget:

- Tout d'abord, nous déterminons les dépenses de fonctionnement pour répondre aux services que les citoyens s'attendent de recevoir, et ce en tenant compte le plus possible de la capacité de payer de ceux-ci.
- À cet effet, nous avons justement limité à 2,2%, l'augmentation des charges totales de la Municipalité (dépenses de fonctionnement + autres activités financières).
- L'analyse se porte ensuite sur les sources de revenus disponibles (dont la taxe foncière représente la plus grande partie), et enfin, nous établissons le taux de taxation nous permettant de générer le revenu correspondant à la taxe foncière totale à percevoir, le tout afin de soumettre un budget équilibré.

NOTE: il faut se rappeler, que conformément aux lois en vigueur et contrairement aux paliers de gouvernements supérieurs, les municipalités ont l'obligation de présenter des budgets équilibrés. Il ne nous est donc pas possible de préparer un budget qui comporte un déficit, pas plus qu'un budget qui présente un surplus excessif.

Le budget 2024, la taxation et le PTI

Le processus, selon la loi

Le **budget** est préparé à l'automne de chaque année et doit être adopté au plus tard le 31 décembre.

Le PTI, **Plan Triennal d'Immobilisations** et le **taux de taxation**, doivent aussi être adoptés au plus tard le 31 décembre.

La préparation du budget, du PTI et du règlement de taxation représentent plus de 300 heures de travail.

Le budget 2024, la taxation et le PTI

Facteurs importants:

- L'augmentation de la valeur foncière de la Municipalité qui était de 294 484 800\$ en 2023 et qui est maintenant de 498 178 800\$;
- Le fait que l'an dernier, afin de palier à la forte hausse de l'IPC, un montant de 257 000\$ provenant du « Surplus Accumulé Non Affecté » des années précédentes a été utilisé à titre de revenu, ce qui a limité l'augmentation de taxes et que cette opération ne peut être récurrente;
- Énercycle, la régie des matières résiduelles, nous a imposé des augmentations importantes pour combler son déficit occasionné par le site de Champlain et autres, ce qui a résulté en une hausse significative de cette portion de notre budget.

Le budget 2024, la taxation et le PTI

Composition du budget - les dépenses de fonctionnement

- **33%** ou 1 323 860\$ sont consacrés au **transport** (ce qui inclut entre autres le déneigement, la voirie, les salaires, la politique d'entretien des chemins privés, le transport adapté, etc.)
- **18%** ou 729 451\$ sont dédiés à **l'administration générale** (ce qui inclut entre autres le salaire des membres du conseil et du personnel administratif, les assurances, les services juridiques, les élections, etc.)
- **19%** ou 738 555\$ sont utilisés pour **l'hygiène du milieu** (incluant l'eau potable, les égouts et vidanges de fosse, la gestion des résidus, des matières recyclables, du compost et l'écocentre municipal)
- **14%** ou 547 389\$ sont affectés à la **sécurité publique** (qui inclut la quote-part à la régie des pompiers, la Sûreté du Québec et l'entretien de la caserne)

Et pour le 16% restant, ce sont les comptes **Santé et bien-être, Loisirs et culture, Aménagement urbanisme et développement, Frais de financement** qui sont visés.

Les dépenses de fonctionnement représentent un montant de 3 972 241\$

Le budget 2024, la taxation et le PTI

La composition d'un budget – autres activités financières (dépenses)

- 85 586\$ a été budgété pour le remboursement de la dette à long terme. Il s'agit d'une diminution de 17% par rapport à l'an dernier.
- 200 000\$ ont été prévus pour les activités d'investissement, c'est-à-dire investis dans l'entretien des routes.

**Les charges totales, dépenses de fonctionnement + les activités financière,
représentent 4 257 826 \$.**

Le budget 2024, la taxation et le PTI

La composition du budget – les revenus 2024

Nos revenus proviennent de:

- **85,6% des taxes** de citoyens et commerces ainsi que de **compensations tenant lieu de taxes** (par exemple, les édifices gouvernementaux ou œuvres de bienfaisance), ce qui représente une moyenne d'augmentation de taxes de **9.6%** par rapport à l'an dernier
- **8%** proviennent des **transferts**, principalement les aides financières provenant des gouvernements.
- **6,1%** sont reçus des **services rendus** ainsi que des **impositions de droits** (licences, permis, droits sur les mutations immobilières, etc.)

Les amendes, pénalités, intérêts et autres revenus couvrent le pourcentage restant.

Les revenus totaux représentent 4 297 763\$.

Le budget 2024, la taxation et le PTI

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc (51070) - BUDGET 2024

		2024		2023		VARIATION EN		VARIATION EN		PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION INVESTISSEMENTS													
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		Budget		Budget		(\$)		(%)															
TAXES	1	3 489 094		3 183 484		305 610		9.6%		Source de financement Transfert de l'état des activités financières													
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2	153 578		136 857		16 721		12.2%															
QUOTES-PARTS	3	-		-		-		0.0%															
TRANSFERTS	4	352 564		309 873		42 691		13.8%															
SERVICES RENDUS	5	109 426		107 693		1 734		1.6%															
IMPOSITION DE DROITS	6	152 600		153 600		(1 000)		-0.7%															
AMENDES ET PENALITES	7	3 500		5 500		(2 000)		-36.4%															
INTERETS	8	16 000		16 000		-		0.0%															
AUTRES REVENUS	9	21 000		31 042		(10 042)		-32.3%															
	10	4 297 763		3 944 049		353 713		9.0%															
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT										Source de financement Transfert de l'état des activités financières													
ADMINISTRATION GENERALE	11	729 451		18%		809 270		(79 819)						-9.9%									
SECURITE PUBLIQUE	12	547 389		14%		521 970		25 419						4.9%									
TRANSPORT	13	1 323 860		33%		1 252 510		71 350						5.7%									
HYGIENE DU MILIEU	14	738 555		19%		753 822		(15 267)						-2.0%									
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	15	4 414		0%		4 414		-						0.0%									
AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT	16	265 323		7%		240 080		25 244						10.5%									
LOISIRS ET CULTURE	17	242 875		6%		178 298		64 577						36.2%									
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	18			0%				-															
FRAIS DE FINANCEMENT	19	120 375		3%		103 597		16 778						16.2%									
	20	3 972 241		100%		3 863 960		108 281		2.8%													
AUTRES ACTIVITES FINANCIERES										Source de financement Transfert de l'état des activités financières													
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	21	85 586				103 174		(17 588)						-17.0%									
TRANSFERT A L'ETAT DES ACT. D'INVEST.	22	200 000				200 000		-															
	23	285 586				303 174		(17 588)															
TOTAL	24	4 257 826				4 167 134		90 692						2.2%									
SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS														Source de financement Transfert de l'état des activités financières									
	25	39 936				(223 085)		263 021															
AFFECTATIONS																		Source de financement Transfert de l'état des activités financières					
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON AFFECTÉS	26	-				257 000		(257 000)															
SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ	27	-				-		-															
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	28	(39 936)				(33 915)		(6 021)															
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR	29	-				-		-															
	30	(39 936)				223 085		(263 021)															
SURPLUS (DÉFICIT) AVANT FINANCEMENT À LONG										Source de financement Transfert de l'état des activités financières													
TERME DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	31	0				0		0															
FINANCEMENT À LT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	32	0				0		-															
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	33	0				0		0															
														Source de financement Transfert de l'état des activités financières									
										Source de financement Transfert de l'état des activités financières													
										Source de financement Transfert de l'état des activités financières													

Le budget 2024, la taxation et le PTI

La taxation

Tout d'abord précisons que le taux de taxation se divise en plusieurs sections selon les services disponibles:

- La taxe foncière générale subit une augmentation de **9,6%, ce qui représente 0.58\$ du 100\$ d'évaluation**; cette baisse du taux est directement reliée à l'augmentation de la valeur de notre rôle d'évaluation foncière;
- La tarification pour la **collecte des matières résiduelles est de 152.81\$ (diminution de 0.22\$ par rapport à l'an dernier) ;**
- La tarification pour la collecte des matières compostables est de 70.28\$ (diminution de plus ou moins 25\$ par rapport à l'an dernier);
- La tarification pour les services en eau potable subit une légère augmentation ayant pour objectif de maintenir les réseaux et l'équipements à niveau.

Vous pouvez consulter le tableau de comparaison des taxes foncières à la page 5 du document présentant le budget en cliquant sur le lien suivant: <https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/file-18904>

Le budget 2024, la taxation et le PTI

LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Un PTI, c'est quoi? Le programme triennal d'immobilisations (PTI) est la liste des projets et des réalisations que la Municipalité prévoit initier ou compléter sur son territoire au courant des trois prochaines années. Il détaille l'objet, le montant et le mode de financement des investissements qui sont consacrés.

Regardons ce qu'il en a été pour 2023 et ensuite nous regarderons 2024, 2025 et 2026.

Le budget 2024, la taxation et le PTL

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2023

<u>2023</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Montant prévu</u>	<u>Provenance du budget</u>	<u>État du projet</u>
1)	Projet alimentation en eau potable puits #3 - secteur montagne	780 000 \$	TECQ	En cours
2)	Développement d'une partie du secteur de feuilles en aiguilles	337 000 \$	Règlement d'emprunt - Taxe	Remis 2024
3)	Programme d'entretien des chemins	200 000 \$	Investissement	Contrat donné Travaux réalisés en 2024
4)	Bibliothèque - travaux extérieurs (drain de fondation)	75 000 \$	SANA	Réalisé
5)	Aménagement espace public - développement du cœur villageois	46 992 \$	SAEP	En cours
6)	Étude d'alimentation et équipements d'approvisionnement - aqueduc village	80 000 \$	TECQ	En cours
7)	Centre communautaire	46 736 \$	PRABAM	Réalisé
8)	Achat du résiduel de la chargeuse	129 300 \$	Règlement d'emprunt - Taxe	Réalisé
9)	Génératrices (station d'épuration des eaux usées)	25 000 \$	TECQ	Remis 2024
10)	Remplacement des luminaires	43 650 \$	SA	Réalisé
11)	Parc de planches à roulettes	85 800 \$	PSPS	Modifié et remis 2024
12)	Étude de caractérisation site garage municipal	50 000 \$	---	Remis
13)	Remplacement de la conduite en fonte grise	296 716 \$	TECQ	Réalisé
		2 196 194 \$		

Le budget 2024, la taxation et le PTI

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2024

<u>2024</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Montant prévu</u>	<u>Provenance du budget</u>
1)	Programme d'entretien des chemins	200 000 \$	Taxes investissement
2)	Génératrices (station d'épuration des eaux usées)	35 000 \$	TECQ
3)	Chemin principal - travaux de réfection de chaussée - volet accélération	1 548 000 \$	MTQ - Volet accélération + règlement d'emprunt
4)	Pump track - piste	305 000 \$	PAFIRSPA + PSPS
5)	Aménagement espace public - développement du cœur villageois	25 000 \$	SAEP
6)	Étude hydrogéologique - recherche en eau - aqueduc village	60 000 \$	TECQ
7)	Centre communautaire - gouttières	50 000 \$	PRABAM
8)	Problématique odeur montagne - réseau d'égout	225 000 \$	TECQ
9)	Achat camionnette	42 150 \$	Fonds de roulement
10)	Puits #1 - réparation entretien	100 000 \$	TECQ
		2 590 150 \$	

Le budget 2024, la taxation et le PTI

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2025

2025

Description du projet

Montant prévu

Provenance du budget

1)	Programme d'entretien des chemins	250 000 \$	Taxes investissement
2)	Préparation du site et infrastructure: caserne, garage et site d'entreposage	300 000 \$	Subvention et règlement d'emprunt
3)	Développement feuilles en aiguilles	500 000 \$	Règlement d'emprunt
4)	Achat niveleuse	179 500 \$	Règlement d'emprunt
		1 229 500 \$	

Le budget 2024, la taxation et le PTI

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2026

<u>2026</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Montant prévu</u>	<u>Provenance du budget</u>
1)	Infrastructure: caserne, garage et site d'entreposage	3 000 000 \$	Subvention et règlement d'emprunt
2)	Programme d'entretien des chemins	300 000 \$	Taxes investissement
		3 300 000 \$	

Le budget 2024, la taxation et le PTI

Notre liste de projets est plutôt longue, qu'ils s'agissent d'éléments essentiels à notre bon fonctionnement ou au développement futur de notre municipalité. On ne peut pas affirmer que les projets au PTI seront tous réalisés au moment prévu mais ce sont les priorités que nous avons sur notre table à dessin. Pour les années 2025-2026 nous sommes en attente et en recherche de subventions sans lesquels les projets ne sont pas réalisables.

Ce n'est pas tout d'être fiers du travail accompli ces 2 dernières années, il faut continuer et nous sommes déterminés à mettre les efforts requis pour faire rayonner Saint-Mathieu-du-Parc.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions/commentaires et à venir nous rencontrer lors des séances régulières du conseil.

Au plaisir.